

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### **Inscription**

L'inscription peut être effectuée par mail ou par courrier postal en renvoyant soit :

- le bulletin d'inscription dûment rempli et signé. Pour être valide, l'inscription doit impérativement être accompagnée du règlement
- le devis signé et complété de la mention « Bon pour accord » dans lequel les conditions de règlement sont précisées.

A réception, une confirmation d'inscription est envoyée par mail.

Au plus tard 10 jours avant le démarrage de la formation, le stagiaire reçoit le programme, accompagné des modalités pratiques (lieu, horaires) et d'éventuels documents pédagogiques (questionnaires, articles...).

### **Convention de formation**

La convention de formation doit être retournée signée, au minimum, dix jours avant le début de la formation.

### **Conditions de règlement :**

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement de la formation par chèque à l'ordre de CAMPUS.

Pour les projets spécifiques ayant fait l'objet d'un devis, le règlement doit être effectué selon les modalités prévues dans la convention.

### **Attestation de présence**

Chaque stagiaire doit signer, au début de chaque demi-journée de formation, la feuille d'émargement.

Un certificat de réalisation et une attestation de présence individuelle sont remis à l'établissement lors de l'envoi de la facture.

### **Facturation**

Tous les prix indiqués sont nets de taxe (frais pédagogiques et frais annexes).

Toute formation commencée est dûe en totalité.

A l'issue de la formation, le commanditaire reçoit une facture.

### **Annulation**

#### Annulation à l'initiative CAMPUS

CAMPUS se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation quand les conditions de réalisations du stage ne sont pas réunies, notamment si le nombre d'inscrits est jugé insuffisant. Il informe par mail les personnes inscrites au plus tard 10 jours calendaires avant le début du stage.

Le remboursement intégral des frais d'inscription est alors effectué.

#### Annulation à l'initiative du client

Toute annulation d'inscription doit être impérativement signifiée par écrit, mail ou courrier postal. A défaut, la totalité du coût de la formation est facturée.

° ***Si l'annulation intervient 10 jours calendaires au plus tard avant le début de la formation, celle-ci n'entraînera aucune facturation et un remboursement du règlement sera effectué. CAMPUS se réserve cependant la possibilité de facturer des frais d'hébergement ou de déplacement pour lesquels il serait impossible de se faire rembourser (avion, train, hôtel, location de voiture)***

° ***Si l'annulation intervient moins de 10 jours calendaires avant le début de la formation, CAMPUS se réserve le droit à titre d'indemnité forfaitaire de facturer la totalité du coût de formation. Cette facturation au titre d'indemnité forfaitaire ne peut pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.***

### **Responsabilité**

*Pendant la durée de la formation les stagiaires sont couverts par leur responsabilité civile personnelle ou celle de leur employeur.*

### **Propriété intellectuelle**

*L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage.*

### **Litige**

*En cas de litige et de non conciliation le tribunal d'instance correspondant à la domiciliation de CAMPUS est reconnu comme seul compétent.*

*Déclaration d'activité de CAMPUS : enregistrée sous le numéro 32591012759 auprès du Préfet de la Région des Hauts de France*

*Pour tout renseignement complémentaire ou demande spécifique, l'équipe de CAMPUS est à votre disposition*

## CAMPUS

8, allée André GLATIGNY

Rue Paul DOUMER

59120 LOOS

Tél : 06 73 42 95 06

Secrétariat : [contact@campusformation.org](mailto:contact@campusformation.org)

